

Bonjour comme promis, je continue à vous présenter la dégradation du patrimoine de la commune de Faulquemont.

Depuis que le maire est maire, 2008, rien n'a jamais été fait, ni au Herrenwald, ni sur l'ossuaire, objet de cette nouvelle publication.

Ce nom « ossuaire » ne vous dit peut-être rien.

Situé à l'entrée du cimetière Saint-Vincent, en entrant à droite, peut-être avez-vous pensé que c'était la remise des services techniques communaux.

L'ossuaire communal est une construction destinée à accueillir les restes mortels des défunts exhumés lors des reprises administratives des concessions de votre cimetière communal.

La présence d'un ossuaire est obligatoire pour les communes.

Ce qui en clair veut dire que son entretien est du ressort de la municipalité, ce que semble oublier vos élus.



Double obligation, car l'Ossuaire de Faulquemont date du **4^e quart du XVII^e siècle.**

Il est propriété de la commune de Faulquemont et **inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 25 novembre 1987.**

--0--

Un peu d'histoire pour cet ouvrage qui mérite notre respect :

Situé à l'angle du cimetière près de la porte principale, il est isolé de l'édifice religieux, c'est le cas le plus fréquent en Moselle.

L'ossuaire présente 4 piliers en pierre jaunâtre sur sa façade.

Le mot égalité est tracé à la sanguine sur l'un des piliers. Cela peut vouloir signifier que nous sommes tous égaux devant la mort, ou, « personne ne peut échapper à son destin. ». Cette citation n'est peut-être pas d'origine (cf. « les ossuaires de Lorraine » Jean-Michel Lang.)

Autrefois, on signalait la présence de cierges sculptés sur la façade, symbole de la vie qui s'échappe, actuellement on ne voit plus trace de ces cierges.

Il est à noter que sur l'un des piliers, sont gravées des « croix à boules ». En se référant au travail de recherche du chanoine Serge Bonnet, et selon ses hypothèses, les nombreux édifices dans l'Est de la France présentant ces graphismes sculptés le sont surtout au XVIIe et XVIIIe siècles.

Ces croix sont toujours gravées à hauteurs de mains d'un homme debout. Il n'est pas impossible qu'elles aient été tracées sur les ossuaires accueillant des ossements lors d'exhumations ou d'inhumations dans des tombes proches. Celles gravées sur le pilier de l'ossuaire ont la forme d'un ostensor. On trouve également des croix à boules sur la porte de la chapelle qui est un cas unique en Moselle.

--0--

Aujourd'hui l'ossuaire est en train de devenir une ruine de par la négligence de vos élus. Lors de la dernière tempête, de nombreuses tuiles, en terre cuite caractéristiques par leur forme demi-ronde, se sont envolées.

La compagnie d'assurance a remboursé les dégâts, l'argent de l'assurance n'a pas été affecté à la remise en état. A-t-il été dépensé à d'autres fins ? Vraisemblablement, car on n'en trouve aucune trace dans le budget communal.

L'adjointe Béatrice KEMPENICH devrait le savoir, **c'est elle qui tient les cordons de la bourse** faulquinoise. Mais peut-être ignore-t-elle même la présence et l'état de ce patrimoine **inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 25 novembre 1987.**

L'adjoint Alain KOPPERS, **pourtant président de la commission des affaires culturelles et du devoir de mémoire**, élu depuis 2008, aurait dû se charger de ce dossier. **Pourquoi ne défend-il pas cette lente et sure dégradation.**

C'est pourtant son rôle. N'est-il pas payé pour ça. Et même bien payé.

N'est-ce pas le rôle des membres de cette commission (*composée des élus (es) mesdames BUGOT, LOUIS, COMBAS, KEMPENICH, messieurs PIERSON, PASKIEWICZ*) qui ont préféré accorder une subvention à une association extérieure à la commune **au prétexte qu'elle était la mémoire d'un patrimoine proche. Avec l'argent de l'assurance ?**

Est-ce que vos élus avant de s'engager sur la liste municipale du maire BIANCHIN ont visité le patrimoine communal ? Si c'était le cas, ils auraient vu l'état de cet ouvrage inscrit **sauf si ...**

--0--

L'ossuaire, en tant qu'ouvrage « inscrit », impose un périmètre de protection de 500 mètres (*distance revue à la baisse à Faulquemont*) autour des monuments historiques. Alors que chaque édifice classé ou inscrit en tant que monument historique doit être protégé, on estime qu'il en va de même de leur environnement immédiat dont ils sont indissociables.

Il semblerait que le maire, après la réduction de la distance des 500 mètres, ait la volonté de laisser se dégrader ce bâtiment pour qu'un jour l'Architecte des Bâtiments de France finisse par désinscrire celui-ci.

La raison se trouverait-elle ici ? Les demandes de permis de construire, de démolir ou les déclarations préalables **doivent nécessiter la consultation** de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Récemment, un élu a obtenu l'autorisation de construire dans le périmètre proche, très proche de l'ossuaire. Il aura la contrainte d'appliquer les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Cet ouvrage inscrit viendrait à ne plus l'être, alors ... plus de contrainte.

Comme pour le HERRENWALD,

laissons là-aussi parler les photos :



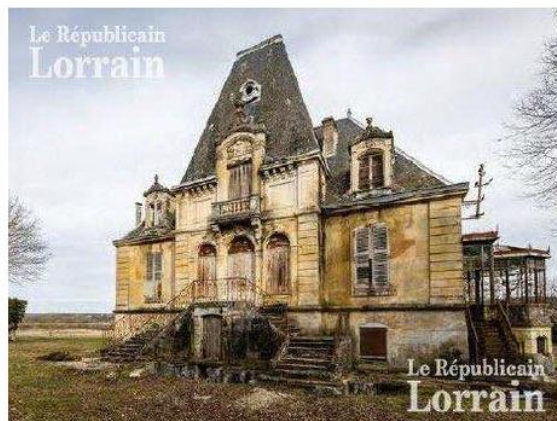




**Les élus de Faulquemont laissent dépérir le patrimoine communal,
ailleurs ils l'entretiennent**

La Mission Patrimoine au secours d'une maison de maître à Rupt

C. D.



La maison de maître de forges, située dans la petite commune de Rupt, doit intégrer le circuit haut-marnais et meusien de fonte d'art. Photo DR-Fontaine Patrimoine

La Mission Patrimoine, pilotée par Stéphane Bern, volera cette année au secours d'une maison de maître de forges située à Rupt, à deux kilomètres de Joinville (Haute-Marne). L'objectif, après restauration grâce aux fonds du Loto du patrimoine, est de l'ouvrir au public dans le cadre du circuit haut-marnais et meusien de la fonte d'art (avec Metallurgic Park, Écurey, le Val d'Osne, etc.).

Cette maison de maître, typique du XIX^e siècle et réalisée à partir d'un petit château du XVIII^e, représente la région Grand Est à l'occasion de cette 4^e édition de la Mission Patrimoine. Depuis 2018, cette dernière a d'ores et déjà permis de sauver plus de 260 sites à travers la France. La survie de la demeure de Rupt, qui a longtemps appartenu à la famille Ferry-Capitain, à la tête de l'une des plus importantes fonderies de l'est de la France, est menacée à court terme. Quant au jardin qui l'entoure, de style romantique, sa valorisation intègre le développement des plantes locales grâce à des échanges à l'échelon territorial.

Le pays du Saulnois

MORHANGE

Maison du Bailli : la Fondation du patrimoine soutient les travaux



La maison a bien changé en 15 ans, mais la toiture reste à l'ordre du jour. Photo FL

L'AMEC (Association morhangeoise pour l'éducation et la culture) espère obtenir des dons afin de restaurer la toiture et les huisseries de la maison du Bailli, dont elle est propriétaire depuis 1993. Pour ce faire, elle vient de nouer un partenariat avec la Fondation du patrimoine.